

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du
Conseil Municipal

Séance du 31 juillet 2024

OBJET : Choix de l'entreprise de transport des enfants des écoles maternelle et primaire du Plateau d'Hauteville sur les lieux des activités sportives - 2024/2025

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un juillet à dix-huit heures et trente-sept minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept juillet deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, GUILLERMET Maria, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole,

Membres absents excusés avec pouvoir : 7

BORGEOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT
CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Marie-Hélène PERILLAT
LIEVIN Karine pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur le Maire
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Alain MASSIRONI

Membres absents excusés avec pouvoir qui ne peut être engagé : 1

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

FORAY Gaëlle
ZANI Sonia

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

En présence de 19 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés dont 1 ne pouvant être engagé, soit 26 votants

VU les devis :

- N°105072, 105077, 105079 et 107653 du transporteur AGENCE IZERNORE – TRANSPORTS DE L'AIN du 1^{er} juillet 2024
- N°40305 du transporteur LES CARS DU PLATEAU du 25 juin 2024

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Plateau d'Hauteville propose chaque année, à l'ensemble des enfants des écoles maternelle et primaire des séances de ski de fond sur le site de La Praille et de ski alpin sur lesite de Terre Ronde.

Cela représente 6 à 7 séances de ski de fond par classe :

- 2 classes de l'école de Cormaranche
- 1 classe de l'école de Thézillieu
- 7 classes de l'école d'Hauteville

Sont concernées par la semaine de ski alpin :

- 2 classes de l'école d'Hauteville
- 1 classe de Thézillieu
- 1 classe de Cormaranche

Monsieur le Maire relève également que la commune prend en charge les transports vers la piscine et le gymnase pour les activités sportives : des cars sont mis à la disposition par la commune pour transporter les enfants sur les lieux d'activités. Afin de permettre l'exercice de ces activités chaque année, la commune fait appels aux services d'une société de transport collectif. Pour la période **2024/2025**, la commune a consulté les deux transporteurs locaux : LES CARS DU PLATEAU et la RDTA (Régie des Transports de l'Ain).

Au vu des devis transmis, Monsieur le Maire propose de valider le mieux disant, soit le devis des CARS DU PLATEAU, conformément au tableau ci-après :

ECOLE	NOMBRE DE SORTIES						COUT TOTAL TTC PAR ECOLE
	SKI FOND Domaine LA PRAILLE	SKI ALPIN Domaine TERRE RONDE	PRIX TRAJET (devis 40305 CARS DU PLATEAU)	PISCINE /GYMNASE	PRIX TRAJET (devis 40305 CARS DU PLATEAU)	TOTAL AR	
Ecole Turluru Hauteville	40 AR	4 AR	105 €	0	0 €	44	4 620 €
Ecole Maternelle du Centre Hauteville	6 AR	0	105 €	15 AR	60 €	21	1 530 €
Ecole Cormaranche	6 AR	4 AR	110 €	18 AR	90 €	28	2 720 €
Ecole Primaire Thézillieu	6 AR	4 AR ramassage au Turluru	140 €	15 AR	120 €	21	
Ecoles Thézillieu + Cormaranche	0	0	0	6 AR	120 €	66	720 €
TOTAUX						124	12 790 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de retenir l'offre du transporteur local LES CARS DU PLATEAU pour les transports des enfants des écolesmaternelle et primaire aux séances de ski de fond sur le site de La Praille, de ski alpin sur le site de Terre Ronde et vers la piscine et le gymnase pour les autres activités physiques, tel qu'exposé ci-dessus, pour un montant global de **12 790,00 € TTC.**
- **INSCRIT** la dépense au compte 6247.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au Registre des Délibérations
Le Maire, Philippe EMIN

